



INTRODUCTION

1. PRESENTATION DE L'IFRD

L'institution femmes rurales pour le développement (IFRD) est une organisation de la société civile de droit Burundais qui assure le développement intégral de la femme et la jeune fille rurale centré sur le respect de l'égalité de sexe et le bien être familial. Elle a été créée en 2017 sous l'impulsion d'un groupe des femmes et les filles animées d'une volonté manifeste à venir en aide aux femmes et les filles rurales en situation de vulnérabilité. L'agrément est encours d'ici à avril 2019 sera enregistré

La vision

Un monde dans lequel toutes les femmes Burundais vivent en paix, en sécurité financière et dans la justice, un monde dans lequel le respect des droits de la femme règne.

La Mission de l'IFRD

L'IFRD s'est donnée pour mission de faire la mobilisation communautaire en vue d'assurer le développement intégral de la femme et la jeune fille rurale centré sur le respect de l'égalité de sexe et le bien être familial.

Sa philosophie repose sur une approche de terrain : les programmes définis, évolués et sont réalisés en collaboration les populations et les partenaires locaux, en fonction d'analyses des besoins et des réalités du terrain clairement identifiées par les populations.

Valeur

- Respect
- Solidarité
- Courtoisie
- God fearing
- Bénévole

Domaine

- Développement
- Agropastoral
- Éducation
- Santé
- Environnement

Objectif global du projet

Contribuer à l'amélioration du niveau de vie de la femme rurale en commune de BUGENDANA.

Objectifs spécifiques du projet

- i) aider les femmes de BUGENDANA à augmenter leur production et leurs revenus et à bénéficier d'un meilleur accès aux services en leur permettant d'obtenir les matériels de transformation des produits agricoles appropriés et une formation aux méthodes et techniques améliorées de production ;
- ii) aider les groupements féminins du monde rural à accéder aux microcrédits pour financer et soutenir les activités génératrices de revenus.
- iii) donner aux femmes de BUGENDANA une formation de base en alphabétisation, santé, nutrition, hygiène, planification des naissances et la protection de l'environnement.

Les ressources de l'IFRD

- ❖ des cotisations des membres
- ❖ des dons et legs des personnes physiques ou morales ou étrangères
- ❖ des produits des activités génératrices de revenus organisées par la IFRD et compatible avec son objet
- ❖ des subventions versées par les institutions publiques nationales ou étrangères
- ❖ des financements des bailleurs de fonds

La gestion quotidienne de l'IFRD est assurée par une directrice nationale

Les actions de l'IFRD sont articulées autour des programmes suivants :

1. programme : Insertion professionnelle et l'indépendance financière des femmes (IPIFF)

- accompagner les femmes pour qu'elles acquièrent une autonomie financière
- offrir aux femmes la possibilité d'être indépendantes,
- de subvenir aux besoins de leurs familles et de trouver leur place dans la société, en leur permettant de suivre une formation professionnelle, d'accéder à un emploi ou de créer leur activité.

2. programme : rôle des femmes dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique (FPECC)

- inclure la promotion de pratiques agricoles durables, d'accès à l'énergie durable pour les femmes, de projets de gestion des ressources naturelles, de gestion des déchets et d'adaptation aux changements climatiques impliquant des femmes.
- porter une attention spécifique aux femmes porteuses d'innovations et de stratégies d'adaptation pour préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

3. programme : promotion à l'éducation et l'insertion sociale des filles et des femmes rurales (PEISFFR)

- combattre les exclusions et les discriminations dont les femmes sont victimes, en leur facilitant l'accès à l'éducation, en les aidant à résoudre leurs difficultés, en luttant contre leur isolement social.
- favoriser l'accès à l'école et aux services sociaux essentiels aux filles et aux femmes qui en sont privées en raison de leur sexe, de difficultés économiques ou culturelles.

4. programme : soutien aux femmes dans la défense de leur droits et lutte contre les violences.

- Lutter pour la défense des Droits des femmes et se battre contre les discriminations, les violences physiques, sexuelles ou psychologiques;
- Combattre ces atteintes à l'intégrité et à la dignité des femmes par la prévention, l'accompagnement et la reconstruction.

Effectif des bénéficiaires de l'IFRD

Il s'agit des bénéficiaires directs l'ensemble de la population des provinces GITEGA et MUYINGA totalisent 250 femmes et filles.

Ces bénéficiaires se répartissent comme suit province par province

Province d'intervention	effectif des bénéficiaires
GITEGA	100 femmes et filles

Les grandes réalisations de l'IFRD pour 2017

Parmi les quatre programmes dont:

- **Insertion professionnelle et l'indépendance financière des femmes (IPIFF)**
- **rôle des femmes dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique (FPECC)**
- **promotion à l'éducation et l'insertion sociale des filles et des femmes rurales (PEISFFR)**
- **soutien aux femmes dans la défense de leur droits et lutte contre les violences.**

Les réalisations de l'IFRD s'articulent autour de deux programmes dont :

- **promotion à l'éducation et l'insertion sociale des filles et des femmes rurales (PEISFFR)**
- **rôle des femmes dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique (FPECC)**

Comme l'idée de l'association venait de naître, et comme l'association n'était pas encore enregistrée légalement, l'association n'avait pas même le moyen, ni l'adresse, pour le programme : **promotion à l'éducation et l'insertion sociale des filles et des femmes rurales (PEISFFR)**, on a dû cotiser entre les membres et payer les frais scolaire pour les deux filles.

Et pour le programme : **rôle des femmes dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique (FPECC)**, il y a eu une formation de deux jours pour les 20 femmes de BUGENDANA, dont l'objectif était de les faire souvenir qu'elles ont eux aussi un rôle important pour la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.